



## ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP CAT. 5) : RÉGLEMENTATION INCENDIE ET ACCESSIBILITÉ

Vous gérez une petite salle associative dédiée au spectacle vivant ou à la formation ? Un bar associatif ? Un lieu d'hébergement de moins de 15 personnes ? Vous êtes alors un « Etablissement Recevant du Public de catégorie 5 ».

Nous vous proposons une journée pour faire un état des lieux de votre établissement selon la réglementation : Incendie, sécurité, accessibilité et vos responsabilités en tant que gérant.

### OBJECTIF :

- Être capable d'identifier les obligations en matière de sécurité incendie et accessibilité lors de l'exploitation d'un établissement et mettre en œuvre des actions concrètes.

### PARTIE 1 : SÉCURITÉ INCENDIE

- Quel ERP est ma structure finalement ?
- Quelques règles de base
- La partie administrative

### PARTIE 2 : ACCESSIBILITÉ

- Définitions
- Les zones clés de mon établissement
- La partie administrative

### POUR VOUS INSCRIRE

> Contacter : Guillaume Hardy : [formation@espaceassociatif.bzh](mailto:formation@espaceassociatif.bzh) - 02 98 52 33 00  
> Cliquer sur lien vers le formulaire d'inscription en bas de page de cette formation sur notre site internet

### 1 Date(s) :

Le mercredi 29 avril 2026 de 9h à 17h

### ⌚ Durée : 7h

### 📍 Lieu : Espace Associatif

Maison Pierre Waldeck Rousseau  
1 allée Monseigneur J. R. Calloc'h  
29000 QUIMPER

### 👤 Intervenant(s) :

Nolwenn Bellec, formatrice en santé-sécurité au travail, sécurité incendie  
Guillaume Hardy, Espace Associatif

### 📝 Nombre de places disponibles : 15

### 👤 Bénéficiaires :

- Bénévoles
- Salariés

### ⚠ Condition de participation :

L'association doit être adhérente

### 📘 Prérequis :

Avoir un projet ou une activité dans un ERP de 5e catégorie (ex. salle associative, club sportif, bibliothèque, petite salle culturelle).

Connaissance de base du fonctionnement associatif (gestion, responsabilités).

Aucune compétence technique exigée : la formation est conçue pour des non-spécialistes.

Apporter les informations sur son établissement (surface, capacité d'accueil, type d'activité) pour travailler sur des cas concrets.

### 👉 Tarif :

- 15 € pour les bénévoles
- 350 € pour les salariés

### ✍ Inscriptions ouvertes jusqu'au :

25/04/2026

ℹ️ <https://espaceassociatif.bzh>